



AUPRÈS DE LA TASK FORCE*, L'UNSA-FERROVIAIRE REVENDIQUE

Paris, le 24 novembre 2020

EN QUELQUES MOTS...

Notre vie personnelle comme professionnelle se trouve rythmée depuis de nombreux mois par la multiplication de décrets imposant obligations et fermeté face aux risques liés à la COVID-19.

Dans notre entreprise, cela aboutit inévitablement à de multiples bouleversements et adaptations de nos conditions de travail, régulièrement ajustées par la Task Force.

ralement aux sollicitations de l'**UNSA-Ferroviaire**, en instaurant des groupes de travail "COVID" issus de la Commission Nationale Sécurité Santé au Travail et présidés par la Présidente de la Task Force.

Une réunion s'est donc tenue début novembre. Les sujets évoqués en séance furent les suivants :

- ✓ Situation sanitaire et dernières évolutions de la consigne COVID-19 ;
- ✓ Campagne d'animation autour des mesures barrières ;
- ✓ Campagne de vaccination contre la grippe.

* terme anglais signifiant force d'intervention, groupe de travail

LE SUJET

Cette Task Force, que l'on peut présenter comme une instance nationale d'urgence sanitaire, est chargée d'étudier, observer, mesurer les risques sanitaires au sein du GPU et traduire la législation gouvernementale en principes de prévention pour l'ensemble de l'entreprise. Ces derniers doivent être déclinés impérativement dans chaque SA et SAS.

Cependant, pour l'**UNSA-Ferroviaire**, toutes ces adaptations ne peuvent continuer de s'imposer sans échanges préalables avec les partenaires sociaux.

La nouvelle Direction nationale des risques sanitaires a répondu favo-

Au cours de ce premier groupe de travail, l'**UNSA-Ferroviaire** a porté à la connaissance de l'entreprise bon nombre d'irritants et d'interrogations de nombreux salariés.

SITUATION SANITAIRE, ÉVOLUTIONS ET ANIMATION AUTOUR DE LA COVID-19

☞ **Des salariés sont isolés ou en souffrance morale, une souffrance accentuée par le télétravail contraint. L'UNSA-Ferroviaire demande qu'une attention particulière soit portée à ces agents.**

Réponse de la Présidente : la requête de l'**UNSA-Ferroviaire**, motivée et justifiée, est acceptée. Une communication est en cours d'élaboration.

☞ **Les consignes émises par la Task Force ne sont pas toutes appliquées correctement dans les différentes entités. Quelles réponses apportez-vous à ces situations que l'UNSA-Ferroviaire déplore ?**

Réponse de la Présidente : les décisions prises par la Task Force sont concertées avec les différentes SA et sont donc applicables à tous. Il doit y avoir un respect des consignes et l'information doit être diffusée sur le terrain. Tout repose sur l'explication de ces consignes.

☞ **Nombre de salariés s'interrogent sur le pourcentage d'entre eux amenés à venir dans l'entreprise, par rapport à ceux qui sont en télétravail. Pour l'UNSA-Ferroviaire, ces questions sont légitimes.**

Réponse de la Présidente : 2/3 des salariés sont amenés à venir travailler dans les locaux de l'entreprise, contre 1/3 en télétravail.

👉 **Le port du masque durant un service complet est de plus en plus difficile à supporter pour les salariés concernés : sensation d'étouffement ou de chaleur, respiration difficile lors des prises de parole, buée sur les lunettes, etc. Pour l'UNSA-Ferroviaire, une pause régulière et adaptée au service doit être envisagée.**

Réponse de la Présidente : elle nous rappelle que le protocole national du ministère du Travail qui prévoyait un dispositif de retrait du masque a été supprimé dans sa dernière version. La possibilité pour un agent de retirer son masque pendant son service, sous certaines conditions, qui figurait dans le protocole national du ministère du Travail, a été supprimée dans la dernière version du document.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, ce sujet n'est pas clos et des adaptations doivent être envisagées afin d'améliorer les conditions de travail de nos collègues.

👉 **Nous avons au sein de notre Entreprise des personnes dites « vulnérables ». Combien de salariés sont concernés ?**

Réponse de la Présidente : nous comptabilisons 452 salariés vulnérables dans l'entreprise.

👉 **Quelles mesures nouvelles comptez-vous adopter dans « la campagne d'animation spéciale COVID-19 » ?**

Réponse de la Présidente : en plus de mettre en œuvre un rappel régulier des gestes barrières à appliquer, les différentes SA vont balayer les fiches métiers pour les adapter dans le contexte épidémique d'hiver.

D'autres débats ont été menés par l'UNSA-Ferroviaire et donneront lieu à un retour de la Task Force (salariés isolés, qualité et consolidation des supports, etc.).

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Depuis le 19 octobre 2020, les salariés des cinq SA/SAS peuvent se faire vacciner gratuitement contre la grippe dans un cabinet médical SNCF, y compris les alternants embauchés avant le 31/12/2019. En revanche, les salariés contractuels en CDD ne peuvent pas bénéficier de cette mesure.

👉 **L'UNSA-Ferroviaire a interpellé la Présidente sur la signification de cette date comme sur la motivation de l'exclusion des CDD de cette campagne. Si l'on met en œuvre ce type de campagne pour enrayer une épidémie de grippe, alors il faut permettre à tous les salariés d'en bénéficier.**

Réponse de la Présidente : cette question pertinente de l'UNSA-Ferroviaire mérite que l'on puisse y répondre ; la Présidente propose de fournir cette réponse rapidement.

EN CONCLUSION

Si la situation est compliquée pour les salariés comme pour l'entreprise et que les décisions paraissent brutales ou inadaptées, il est important de garantir un équilibre pour que chaque salarié soit protégé.

Il nous faut rester vigilants, attentifs et responsables face aux annonces et à l'évolution de la situation sanitaire.

L'après COVID-19 est incertain et nous ignorons encore les impacts tant économiques que sociaux engendrés à plus ou moins long terme.

L'UNSA-Ferroviaire reste à l'écoute de tous les salariés et s'engage à porter les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Vous pouvez être sûrs de l'implication sans faille de tous vos représentants.

En attendant, protégez-vous et prenez soin de vous.

POUR LE PÔLE SSCT DE L'UNSA-FERROVIAIRE

Nadine BERTIN

Olivier DÉPOULAIN



ÉLECTIONS

AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION SNCF

DU 4 AU 10 DÉCEMBRE 2020

Avancées sociales
& développement de l'entreprise

Je Vote UNSA !